



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1346^e réunion statutaire du lundi 19 février 2018
« Extra » une école alternative à Dunkerque

Une école privée, hors contrat avec l'Education nationale, a accueilli pour la première fois en septembre dernier, une soixantaine d'enfants -de la maternelle à la troisième- dans le quartier du Jeu de mail à Dunkerque. Elle a pour nom « Extra » ... comme extraordinaire !

La directrice -et à la fois fondatrice- de cette école indépendante, la Dunkerquoise Angèle Barroy, nous a parlé, hier soir, de son challenge qui consiste visiblement à « permettre aux enfants de s'épanouir à l'école en retrouvant le plaisir d'apprendre ». Ici, les enfants sont des « acteurs », entourés pour leur éducation de « coaches », à l'image de John Ewan Pidou, un Canadien, prof de SVT à Notre-Dame des Dunes mais qui participe également en qualité de bénévole, à l'aventure initiée par Angèle Barroy. Tous deux étaient, hier soir, mis à contribution pour présenter leurs réalisations ayant été invités *in extremis* par Olivier Farthouat, actuel responsable des conférences du club Jean-Bart.



Extra, école alternative, n'est pas aidée financièrement par l'Etat et dispose d'une réelle liberté pédagogique. Elle se doit néanmoins de respecter « un socle commun de connaissances » qu'est chargé de vérifier, une fois par an, un inspecteur de l'Education nationale. La pédagogie, nous dit-on, est « apparentée à celle qu'avait créée au début du siècle dernier, Maria Montessori ainsi qu'aux techniques de Célestin et Elise Freinet, grand noms de



« l'éducation nouvelle ». Mais à Dunkerque, l'accent est également mis les méthodes d'Howard Gardner, un américain qui, à la fin du siècle dernier, a montré l'importance des « intelligences multiples » dont certaines peuvent ne jamais être évaluées dans l'enseignement traditionnel, où priment le français et les maths...



Il convient donc pour commencer d'identifier l'intelligence de l'enfant « ce qui permet notamment de réparer l'estime de soi des élèves et d'apprendre à apprendre... ». Avec une discipline positive, c'est-à-dire « sans bâton ni carotte ».

« Extra » accueille, dans son modèle alternatif, des enfants de 3 à 14 ans, souvent en décrochage scolaire mais auxquels « on a ouvert le champ des possibles ». Ils travaillent dans un bâtiment extraordinaire « où tout est adapté et aux normes, pour un loyer social... » (Ce bâtiment est situé à proximité de Work&Co). Pour les parents, le coût de la scolarité revient à 150€ par mois. Différents moyens ont été mis en œuvre pour ne pas avoir à augmenter les tarifs qu'il s'agisse d'« Extra + » ou du fonds de dotation « Diane » ; étant précisé que le challenge consiste désormais « à faire perdurer l'école pendant les cinq prochaines années », après quoi elle pourrait passer sous contrat de l'Education nationale...

Et encore

La réunion d'hier avec épouses (31 participants), devait également permettre au président Patrick Roussel, de remercier ceux qui ont pris une part active dans la réalisation de la chapelle de Malo et en particulier Romain Bédu, maître d'œuvre. « Merci pour le travail ». Merci en particulier à Jacques Dekyndt pour la Musique. Merci à la branche féminine pour sa participation. On ignore encore si cette manifestation dégagera beaucoup de bénéficiaires, après déduction des charges. Un certain nombre d'excédents, comme les sandwiches, du jambon, fromage, beurre... ont notamment pu être distribués à 22 familles grâce à Annie Minet de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, chaudement applaudie.

Bernard Prissette, chef du protocole, a présenté un menu très acceptable composé de la tartine du Corsaire, d'un carré de veau rôti et d'une tarte aux pommes couronnée de glace.

Pour les vins, un Bordeaux Sauvignon blanc (2016) Kressmann monopole et un Merlot rouge du Pays d'Oc (2015) du domaine de Valensac.

Bernard nous rappelle que chacun doit annoncer sa participation (ou son absence) aux réunions et donc répondre rapidement à ses courriers. Sont annoncées les réunions du 12 mars (AG et élections) et du 14 mars (interclubs).

La statutaire d'hier avait été précédée d'une réunion de la commission Actions sociales, présidée par Christian Fiers, où il y avait onze présents. A l'ordre du jour figurait notamment la question du nombre d'enfants pouvant être pris en charge cette année par le club compte tenu de nos moyens financiers, soit cinq enfants au lieu de huit, l'an dernier. Christian se charge du CR.

Enfin, y-aura-t-il un congrès à Dunkerque en 2019 ? La question sera débattue au cours d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

Jean-Claude GABANT



Super ambiance, dimanche, vers 18h, dans la chapelle du Lions club Jean-Bart, de la rue Belle-Rade.